

Laurent BOURGEAU
Caroline CLAUDE
Christèle MUNOZ

UN ATELIER DE POTIERS GALLO-ROMAIN À DOURDAN (ESSONNE) LE SITE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

Ces dernières années, les fouilles de sauvetage entreprises, à Dourdan, par le Groupe Archéologique¹, ont permis de préciser l'occupation de la ville à l'époque gallo-romaine par la mise au jour de vestiges d'habitats, de portions de voiries et d'une nécropole².

Dès le XIX^e s., la présence de nombreux fours avait été signalée à Dourdan. A ce sujet, Joseph Guyot, historien local, rapporte dans sa chronique de Dourdan, qu'en 1868 un four de potiers gallo-romain a pu être observé et partiellement dégagé, lors de la construction de la Gendarmerie. Il précise que "ce four avec son massif circulaire, son couloir latéral, n'a pas été détruit et existe recouvert seulement de terre et de sable..."³. En 1992, le projet de construction de logements sociaux sur ce site a entraîné un sauvetage urgent confirmant la présence de ce four.

I. LE SITE (L. B., C. C. et C. M.)

1. Localisation et organisation du site (Fig. 1).

Le site de l'Ancienne Gendarmerie se trouve à l'est de l'actuel centre ville, en bordure de la vallée de l'Orge et de ses affleurements d'argile. Les zones menacées par les travaux de construction étant réduites, seule une partie de l'atelier a été étudiée et deux zones ont été fouillées.

Au nord du site, sous près d'un mètre de terre arable, une succession de couches de préparation de sol et de couches d'occupation charbonneuses ont été fouillées sur une surface d'environ 80 m². Aucune limite de cette occupation n'a été observée. Cette zone n'est pas liée stratigraphiquement au reste du site et elle pourrait faire partie d'un autre atelier de potiers.

Au sud, sur la plus grande zone étudiée, un four de

potiers et quelques fosses ont pu être fouillés. Ces fosses, probablement liées à l'extraction du sable, furent comblées par des remblais riches en céramiques ; cependant, l'absence de formes complètes indique qu'il s'agissait de dépotoirs secondaires.

En raison du nivellement important du terrain lors de la construction de la gendarmerie, les éventuelles couches d'occupation contemporaines de ces structures ont disparu.

2. Le four (Fig. 2)

a. La structure générale du four (Fig. 2a).

Le four, conservé sur une profondeur d'1 m, était aménagé dans une grande excavation d'environ 6 m de long sur 2 m de large dans le terrain géologique. Tous les éléments constituant du four : l'aire de chauffe, l'alandier et la chambre de cuisson, creusés dans le terrain naturel, sont conservés mais la sole et la voûte de l'alandier ont disparu.

La chambre de cuisson et l'alandier étaient construits à l'aide de carreaux d'argile, de fragments de tuiles et de pierres, liés par de l'argile. La chambre de cuisson mesure 2 m de diamètre et l'alandier 0,40 m de large. Leur fond est recouvert de grandes dalles et de tuiles retournées, le tout reposant sur une couche d'argile fortement rubéfiée. Leurs parois étaient revêtues d'un mélange d'argile et de végétaux, appliqué à la main comme en témoignent les traces de doigts.

En revanche, l'aire de chauffe, d'environ 3 m de longueur, n'avait pas de parois maçonnées. De plus, l'absence de trace de support de couverture semble étonnante dans ce terrain sableux où les parois devaient s'effondrer facilement. Aucun élément permettant l'accès à l'aire de chauffe n'a pu être identifié.

Ce four, à sole suspendue et à tirage vertical, se

1 Association des Amis du Château de Dourdan et de son Musée.

2 Habitats : Site de l'Auberge du château et site de la rue Minot. Nécropoles de l'Ariscotel.

3 J. GUYOT, *Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan, capitale du Hurepoix*, Paris, 1869, p. 4-5.

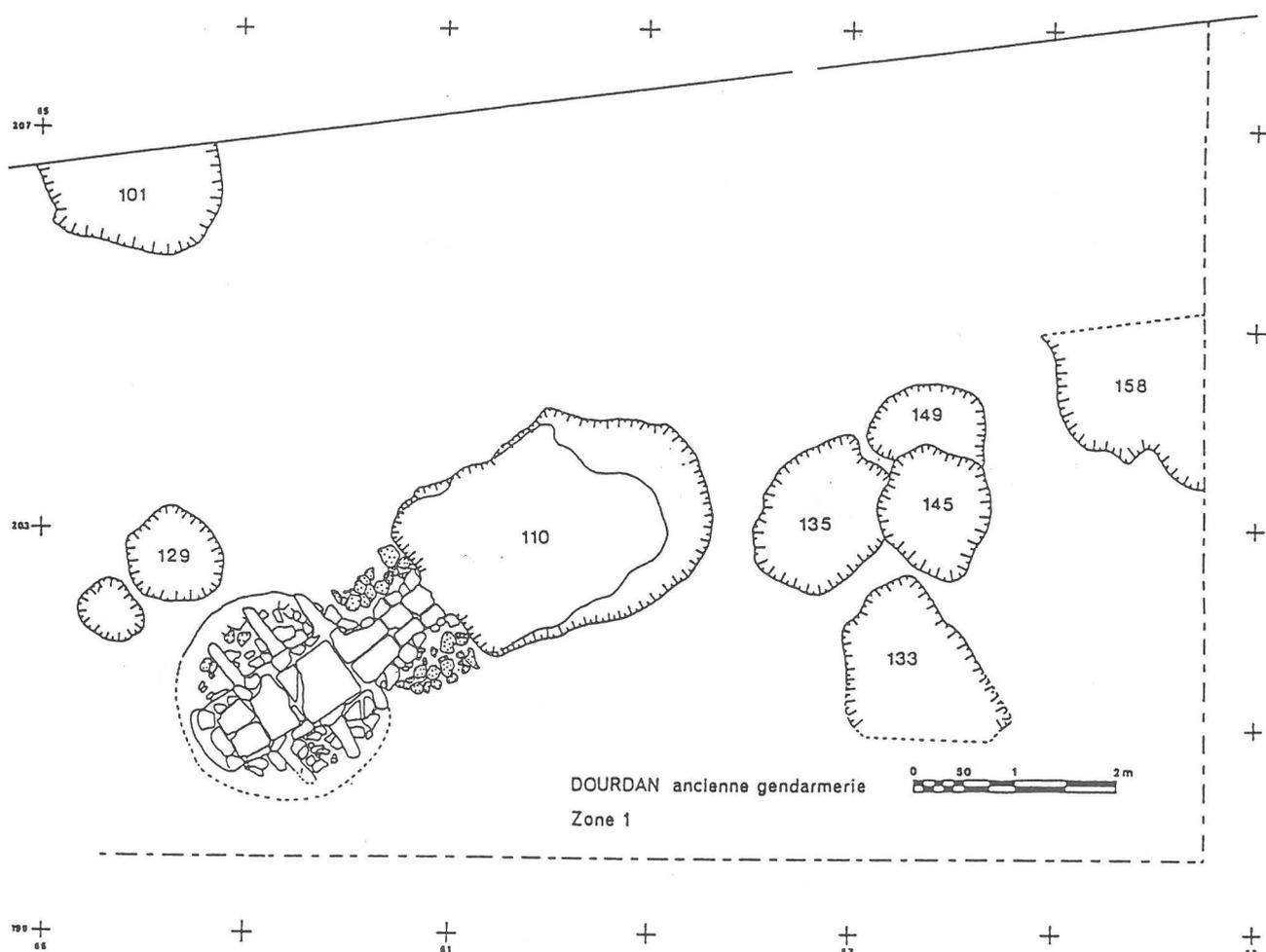


Figure 1 - Dourdan, ancienne Gendarmerie. Le four et ses abords (dessin C. Claude et C. Munoz).

compose d'un couloir central et de six canaux latéraux à profil ascendant. Il appartient au type IIv1b dans la classification de Pascal Duhamel. Par sa taille et par sa construction, il est comparable aux fours découverts à Saint-Evrout (Essonne) et à Chartres⁴.

b. Les différentes phases de construction et d'utilisation (Fig. 2b).

La fouille et le démontage du four ont révélé trois aménagements successifs.

La première phase de construction correspond au creusement de la structure, à l'établissement du premier dallage (couche 171) et à l'aménagement de six murets dans la chambre de cuisson. Ce dallage présente une légère inclinaison (15°) de l'alandier vers la chambre basse, comparable à celle déjà observée à Saint-Evrout et à l'Institut des Jeunes Sourds à Paris⁵. Dans le fond de l'aire de chauffe, quelques aménagements ont été observés ; il est difficile de les interpréter tant le sol géologique est instable. Seule une légère dépression à l'entrée de l'alandier correspond à une

couche d'occupation très charbonneuse (couche 155). Le comblement de la chambre basse et de l'alandier se présente comme un remblai homogène fortement cendré sans aucune trace de destruction (couche 170), tandis que l'aire de chauffe était comblée par un remblai charbonneux (couche 142/118).

La deuxième phase se caractérise par le rehaussement du dallage, impliquant la reconstruction de l'alandier et le comblement des conduits latéraux par de l'argile. Une couche d'argile rubéfiée (couche 165) et des traces d'arrachements de dalles sur les parois de la chambre basse sont les seuls témoins de ce réaménagement.

Le troisième et dernier aménagement du four correspond à l'établissement d'un dallage (couche 162) semblable au premier. Son comblement a été fortement perturbé par les travaux du XIX^e s. et les constructions contemporaines.

Les raisons de ces réaménagements successifs, sans modification de la structure du four, semblent liées à

4 Four de l'atelier du Faubourg-de-la-Grappe (F37) à Chartres.

5 Un atelier de potiers du Haut-Empire à Paris : l'atelier de la rue Saint-Jacques, dans *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993.

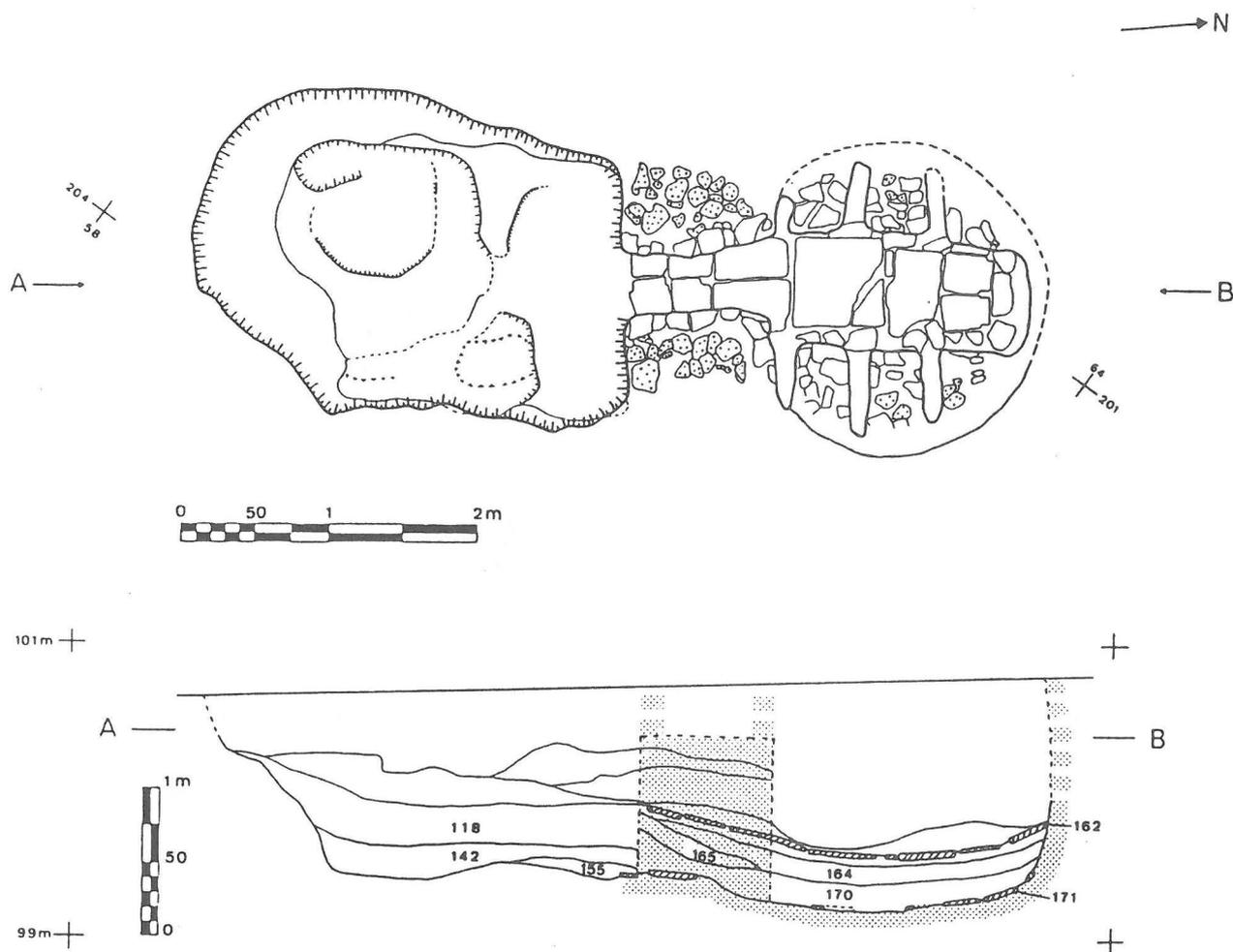


Figure 2 - Dourdan, ancienne Gendarmerie. Plan et coupe du four (dessin C. Claude et C. Munoz).

des considérations d'ordre technique ; en effet le rehaussement du dallage a pu permettre une amélioration des conditions de tirage.

La datation de ce four est rendue difficile par le manque de repères chronologiques. Des prélèvements de dalles sur le premier et le dernier four ont été réalisés par le Laboratoire d'Archéomagnétisme de Saint-Maur (Mme I. Bucur), mais les résultats ne sont pas encore connus.

Afin de détecter la présence d'autres fours et de connaître l'étendue de cet atelier, des prospections spécialisées et des sondages, dans le parc municipal environnant le site, devront être envisagés.

II. LA PRODUCTION DE L'ATELIER (C. C. et C. M.)

L'étude du matériel étant en cours, cette présentation se limitera aux premières observations sur la production de cet atelier. Les lots de céramique étudiés proviennent de fosses aux abords du four, probablement des dépotoirs secondaires ; de plus, le mobilier recueilli dans les comblements successifs du four, très fragmentaire, ne pourra faire l'objet que d'une étude quantitative.

1. La typologie des productions.

Cette typologie provisoire s'est inspirée de celle de La Boissière-Ecole pour tenter d'unifier les méthodes d'étude de la céramique gallo-romaine dans le sud-ouest de l'Île-de-France.

La production de l'atelier de l'Ancienne Gendarmerie est constituée à 60 % de céramiques cuites en atmosphère réductrice, à pâte gris clair. On y distingue deux catégories de céramiques : l'une destinée plutôt à la cuisine et au stockage et l'autre qualifiée de "fine" par son traitement de surface (lissage et guillochis essentiellement) et la minceur de ces parois (Fig. 3).

Classe 100 : assiettes

101 : Assiette à bord oblique.

104 : Assiette à bord rentrant.

Ces assiettes sont généralement lissées, à l'intérieur et à l'extérieur, et leur diamètre est compris entre 25 et 30 cm (7 % de la production).

Classe 200 : coupes tripodes

201 : Coupe tripode à bord rentrant.

202 : Coupe tripode à bourrelet médian.

Celles-ci, lissées à l'intérieur exclusivement, mesurent de 14 à 20 cm de diamètre (11 %).

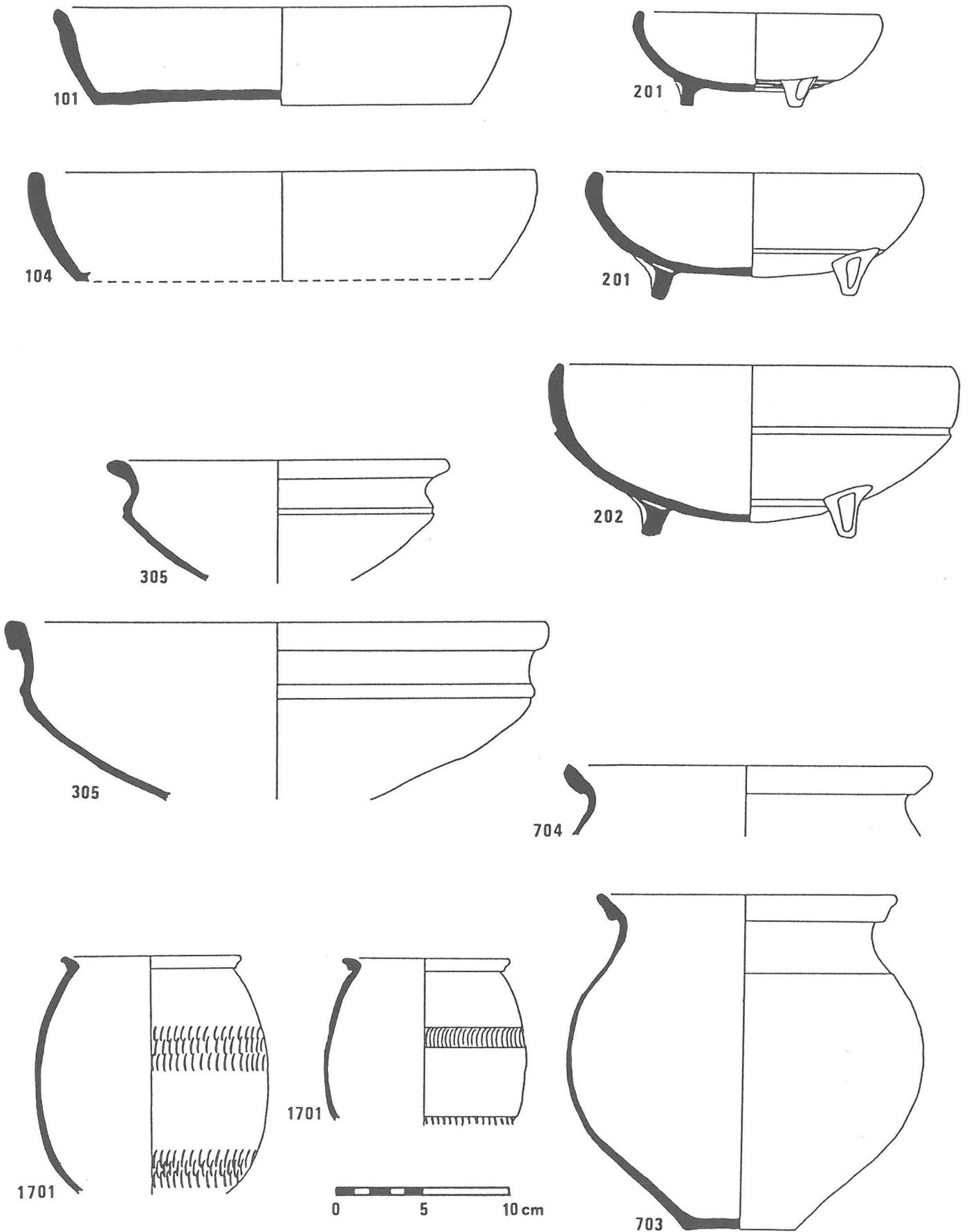


Figure 3 - Céramiques cuites en atmosphère réductrice (dessin C. Claude et C. Munoz).

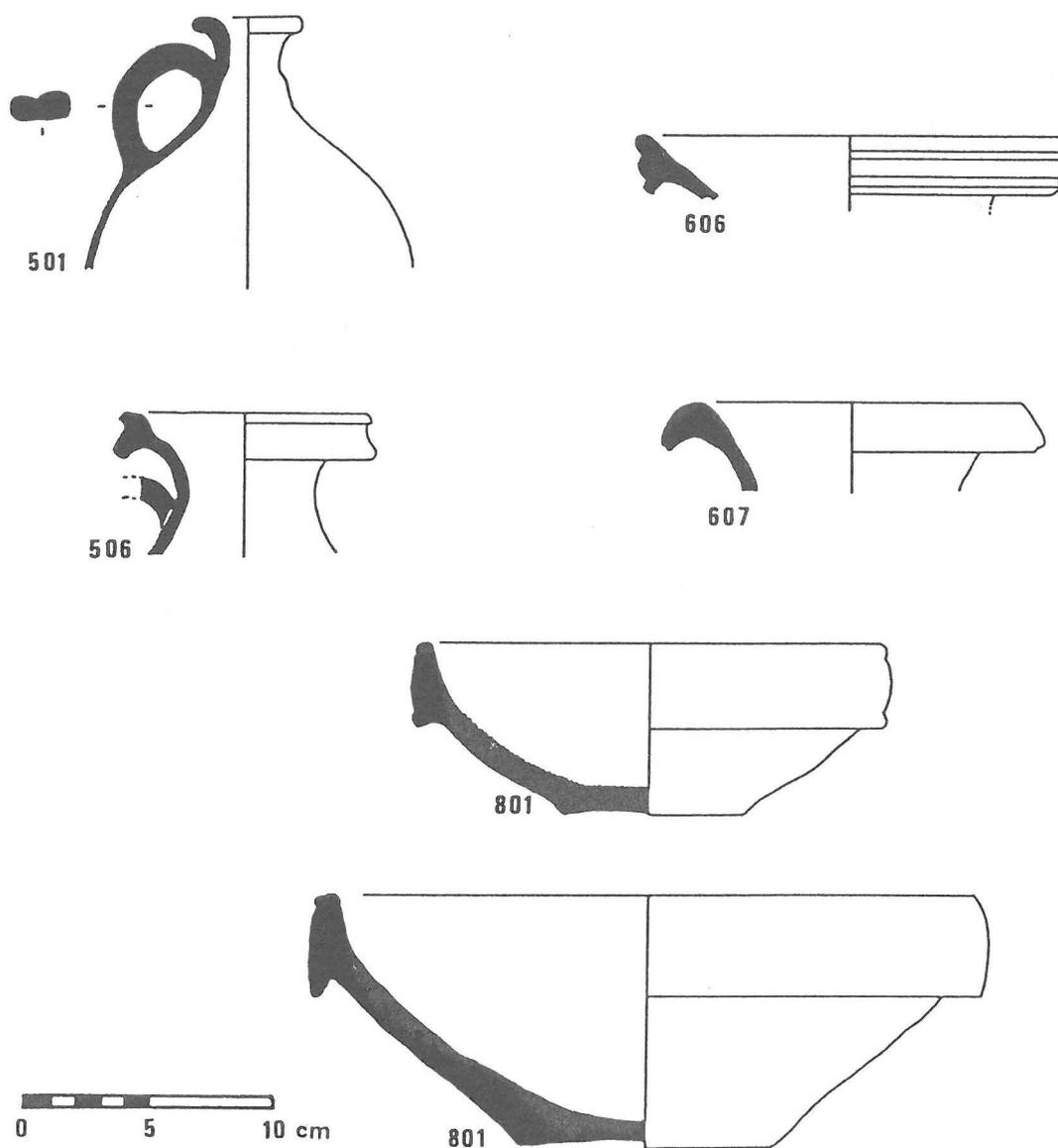


Figure 4 - Céramiques claires (dessin C. Claude et C. Munoz).

Classe 300 : coupes, jattes

305 : Jatte à profil en "S".

Leur diamètre varie de 20 à 27 cm (3,9 %).

Classe 700 : pots

701 : Pot à lèvre ronde.

703 : Pot à lèvre en corniche.

704 : Pot à lèvre en faucille.

Les pots représentent à eux seuls environ 27 % de la production.

Classe 1700 : gobelets globulaires

1701 : Gobelet globulaire à lèvre éversée.

Ces gobelets, appartenant à la catégorie des céramiques "fines", sont de couleur grise ou noire, lissés à l'extérieur et à décor guilloché sur un ou plusieurs registres (8 %).

A noter la présence de deux pots miniatures noirs dans une fosse, ressemblant à ceux découverts à Beaumont-sur-Oise.

La céramique, cuite en atmosphère oxydante, ne

représente environ que 40 % de la production. La couleur de la pâte varie du blanc-beige au rouge et les traitements de surface se limitent à un engobe blanc et à quelques incisions pour les amphorettes (Fig. 4).

Classe 500 : cruches (à une anse)

501 : Cruche à embouchure en trompette et lèvre ronde, d'une hauteur restituée de 20 à 30 cm.

506 : Cruche à large ouverture et lèvre en corniche.

Les cruches à embouchure en trompette sont les formes à pâte claire les plus représentées (31 %).

Classe 600 : Amphorettes (à deux anses)

606 : Amphorette à lèvre cannelée à engobe blanc.

607 : Amphorette à lèvre éversée tombante.

Les amphorettes ne représentent que 5 % de la production.

Classe 800 : mortiers, tèles

801 : Mortier à lèvre droite en bandeau.

Le diamètre est compris entre 18 et 25 cm (2 %).

2. Etude quantitative (Fig. 5).

La méthode employée a été celle du nombre équivalent de vases (N.E.V.). Elle a été appliquée à un lot provenant d'une fosse. Les résultats, estimés en pourcentage par classe, présentés sur un histogramme, montrent la prédominance des cruches à embouchure en trompette (31 %) et des pots (27 %). Les productions secondaires sont représentées par les assiettes, les tripodes et les gobelets, du même type que les productions de La Boissière-Ecole datées du III^e s.

3. Datation

Ces premières observations montrent que la production de l'atelier de l'Ancienne Gendarmerie est très différente, typologiquement, de celle de Saint-Evrout. Cependant, elle se rapproche davantage des céramiques découvertes sur les sites de consommation à Dourdan (nécropole, habitats) dont les comparaisons devraient fournir des éléments de datation supplémentaires. Dans l'immédiat, les formes produites par cet atelier présentent des affinités avec celles, datées du III^e s. de Chartres et de La Boissière-Ecole et permettent de proposer le III^e s. comme datation provisoire.

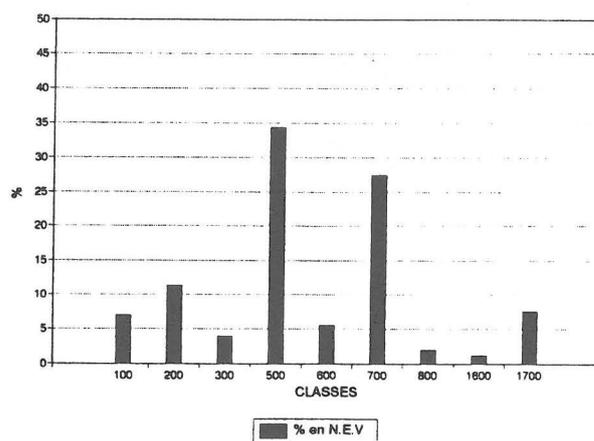


Figure 5 - Proportions des types principaux de la production de l'atelier.

Dans l'attente de résultats plus approfondis, cette étude livre donc une nouvelle référence locale, mais aussi régionale, sur la production céramique dans le sud-ouest de l'Ile-de-France.



NOTA BENE

Un mémoire de D.E.A. est en cours à Paris IV sur *La céramique commune gallo-romaine de la région de Dourdan : étude de quelques ensembles issus de sites de production et de consommation*, par Mlle Christèle MUNOZ.



BIBLIOGRAPHIE

L. BOURGEAU et B. DESACHY, Céramiques et Potiers, dans *Gallo-romains en Ile-de-France*, Catalogue d'exposition, Association des conservateurs des musées d'Ile-de-France, Paris, 1984, p. 145-184.

J. GUYOT, *Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan, Capitale du Hurepoix*, A. Aubry éditeur, Paris, 1869.

Service Archéologique Départemental des Yvelines, *La Boissière-Ecole*, Rapport de fouilles, n° 3, 1991.

Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993.



DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

Didier VERMEERSCH : C'est une fouille très récente et j'ai envie de faire quelques réflexions au sujet du four. Il semble, de façon relativement systématique, que le fond de l'alandier soit à un niveau inférieur à celui du fond de la chambre de chauffe. C'est vrai dans le cas de Dourdan, c'est vrai dans le cas du four de l'Institut des Jeunes Sourds à Paris, c'est vrai aussi dans le cas de Beaumont-sur-Oise.

Deuxième réflexion, quant au relèvement du fond de l'alandier pour des questions de tirage : tout à l'heure, Yvan

Barat et Stéphanie Raux en parleront pour la Boissière. Y-a-t-il d'autres exemples connus de ce réglage du tirage des fours, à part les cas cités ?

Bruno DUFAY : Pour la Boissière, non. Les alandiers et les chambres de chauffe sont à peu près au même niveau. En revanche, nos réglages d'alandiers se sont faits, pour plusieurs exemples, dans le sens de la longueur, c'est-à-dire qu'ils ont été rallongés et non pas diminués. D'une certaine manière, cela revient au même si on fait le rapport longueur/diamètre.

Philippe BET : Pour les productions, j'ai été étonné de ne pas voir de couvercles ?

Laurent BOURGEAU : Pour l'instant, une partie seulement du matériel a été étudiée ; nous avons surtout lavé, marqué et commencé à recoller le matériel des fosses dans lesquelles il n'y a pas de couvercles. Dans le remplissage de l'aire de chauffe, où il y a énormément de tessons, il n'y a pas de couvercles, non plus, dans ce que nous avons déjà étudié.

Yvan BARAT : Pour continuer sur la production, d'après ce que j'ai regardé lorsque je suis passé vous voir, c'est une production qui est très proche, par les pâtes et par les formes, de celle de la Boissière-Ecole : on a les mêmes urnes et les mêmes gobelets ; pour les tripodes hémisphériques à bord rentrant, c'est une forme surabondamment représentée depuis l'est de l'Île-de-France jusqu'à la Normandie en passant par le Centre. En revanche, on a, là encore, ces tripodes avec bourrelet à mi-panse. Je pense, mais je n'irais pas jusqu'à le dire, que ces deux lots de productions sont quasi-contemporains ; j'y crois très fortement.

Laurent BOURGEAU : C'est d'autant plus intéressant que, ces dernières années, nous avons exploité les données de fouilles sur les sites gallo-romains, en particulier le remplissage d'une cave de la rue Minot, où il y a plus d'une centaine de céramiques, ainsi qu'une fosse de l'Auberge du Château, où il y a à peu près le même nombre de céramiques. On commence les comparaisons et il y a énormément d'éléments très proches. Peut-être que l'année prochaine, ou l'année suivante, on pourra vous présenter ces comparaisons entre sites de production et sites de consommation.

Dominique HIERNARD : Pouvez-vous nous proposer quelques éléments de datation en attendant les résultats de l'archéomagnétisme pour les différentes phases de remaniements ?

Laurent BOURGEAU : Sur le site, il n'y a aucun élément datant ; par exemple, nous n'avons pas une seule monnaie. J'aurais tendance à placer la datation dans le début du III^e s. mais je n'irais pas plus loin pour l'instant. Je ne sais ce qu'en pense Yvan Barat au point de vue de la production.

Yvan BARAT : Je suis d'accord.

Didier VERMEERSCH : On pourrait vraisemblablement aller jusqu'au milieu du III^e s., voire un peu au-delà. Je crois que, pour l'instant, selon la discussion de tout à l'heure, la datation par les formes céramiques, par leur évolution, semble plus cohérente que la datation par archéomagnétisme, ce qui va permettre à Mme Bucur, qui est ici, de dire quelque chose à ce sujet. Il est sûr, en tout cas, que les datations des archéologues évoluent —on en parlait, tout à l'heure, avec Alain Ferdière— et que, pour l'instant, la datation par la céramique commune l'emporte sur la datation par archéomagnétisme ; c'est, du moins, l'impression que j'ai pour notre région.

Laurent BOURGEAU : Du moins y-a-t-il une divergence entre l'appréciation des céramologues de la région, qui ont leurs critères, et ce qui est donné par la courbe de l'archéomagnétisme, pour la même région.

François FICHET DE CLAIRFONTAINE : Je voudrais revenir sur le problème des réparations et de l'évolution des fours. Tout d'abord, et entre autres, le rehaussement de l'alandier est un type de réparations que l'on constate sur de très nombreux fours, quelles que soient les périodes ; on le constate même, encore à l'heure actuelle, à la lecture des études ethnographiques sur l'Égypte ou la Turquie ; j'ai pu le constater sur des fours médiévaux du XI^e s. ou sur des fours carolingiens. En fait, si les fours sont excavés c'est pour lutter contre une déperdition de chaleur. L'autre problème, pour les potiers, est de pouvoir obtenir une montée en température qui soit relativement lente, au moins pour les 100 premiers degrés ; ensuite, effectivement, il faut éviter que l'on ait, au sein du four, des modifications de températures entre l'entrée du laboratoire et la sortie au niveau de la cheminée. On constate donc, assez souvent, des reprises aussi bien dans le laboratoire que dans l'alandier, avec ces rehaussements de sols de l'alandier.

Autre chose aussi, pour les problèmes de chronologie de ces réparations. On peut constater, très souvent, qu'elles sont extrêmement rapprochées dans le temps ; il faut bien savoir que le potier construit son four, généralement, d'une certaine façon empirique ; on constate que les évolutions peuvent être très rapides, je dirais, de l'origine à l'abandon du four. Mais en tout cas, pour les réparations, il s'agit de phénomènes relativement communs.

Laurent BOURGEAU : Dans le cas présent, cette réparation rehausse le niveau du four d'au moins 50 cm, c'est-à-dire qu'on a vraisemblablement diminué de moitié le volume initial. Ce n'est donc pas une réparation, c'est une modification totale de l'équilibre entre le volume bas et les volumes hauts ; c'est plus qu'une réparation, c'est une modification de l'équilibre thermique.

François FICHET DE CLAIRFONTAINE : Je n'en suis pas étonné car ce sont des choses qui sont couramment constatées. Le potier ne peut pas toujours savoir, quand il construit son four, ce que va donner le tirage ; il apporte des modifications ensuite, en longueur et en largeur de l'alandier et, surtout, de la chambre de chauffe intérieure. Selon les argiles différentes qu'il utilise, la cuisson se fera à des températures variables et il y aura des problèmes de surcuisson dus à une mauvaise répartition de la chaleur à l'intérieur de son four. Ce qui l'intéresse, c'est la montée lente de la température et sa bonne répartition.

Philippe BET : Le terrain était-il très rubéfié sous le premier dallage de l'alandier ?

Christèle MUNOZ : Oui, très rubéfié.

Philippe BET : Le four a donc servi assez longtemps.

Laurent BOURGEOU : *Ce n'est pas du tout une modification en cours de construction. Il y a donc eu une cuisson qui a laissé l'ensemble des traces, y compris dans les interstices des dalles ; ensuite, il y a eu apport de cendres avec un certain nombre de tessons. On a donc des successions mais chaque phase a visiblement servi.*

Philippe BET : *Et les prélèvements archéomagnétiques ont été effectués sur les deux dallages ou sur un seul ?*

Laurent BOURGEOU : *Un prélèvement a été réalisé sur le premier dallage, c'est-à-dire pour l'état initial du four. Pour le dallage intermédiaire, cela n'a pas été possible puisque les dalles ont été récupérées. Un second a été fait sur le dernier dallage, c'est-à-dire pour la dernière utilisation.*

Philippe BET : *D'accord.*

Laurent BOURGEOU : *En espérant, bien sûr —je parle sous le contrôle de Mme Bucur— que la dernière cuisson n'a pas pollué le dallage inférieur. Il y a environ 50 cm d'épaisseur et je ne sais pas si cela peut influencer sur la datation inférieure.*

Iléana BUCUR : *Pour répondre sur le fait que la datation de la céramique ne correspond pas à la datation archéomagnétique, ceux qui ont travaillé avec moi et qui sont intéressés par l'époque romaine, savent très bien que c'est une époque pour laquelle l'archéomagnétisme ne peut pas être précis. Ce n'est la faute de personne mais la variation de la direction du champ magnétique terrestre a été telle qu'elle n'est pas favorable à une datation. De toute façon, on aura deux dates qui, archéomagnétiquement, seront toutes aussi probables. Secundo, si les deux niveaux du four ont fonctionné à environ 10 ou 20 ans d'intervalle, on ne verra rien au point de vue archéomagnétique. J'ai fait les prélèvements sur les deux niveaux mais il ne faut pas s'attendre à ce que je puisse vous dire : oui, c'est vrai, il y a tel intervalle entre les deux. Tout ce que je pourrai vous dire, éventuellement, ce sera que, chronologiquement, l'un est plus ancien que l'autre...*

* *
*